



## BETTERAVES :

Reprise de l'évolution de la pression cercosporiose.  
La teigne est toujours présente.

## COLZA:

Démarrage de la campagne d'observation en colza.  
Semis tout juste commencés.  
Limaces : installer les pièges dès le semis.  
Altises : Positionnez vos cuvettes jaunes dès le semis.

# BETTERAVES

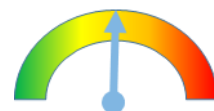
**Betteraves** : 55 parcelles observées cette semaine.

## BIOAGRESSEURS

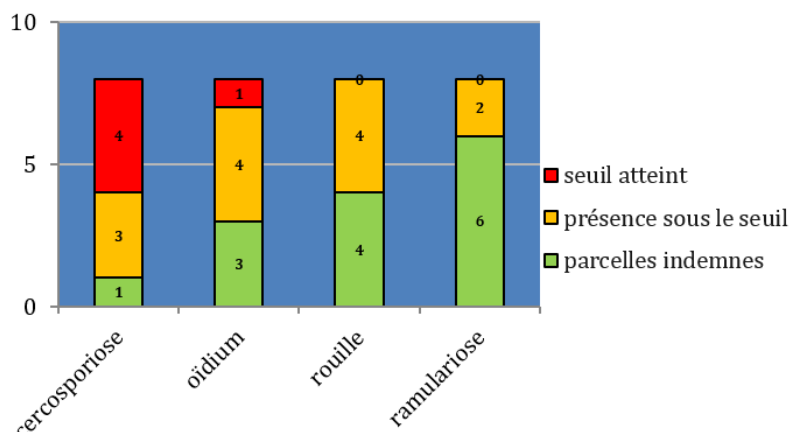
### Maladies foliaires

Cette semaine, 4 parcelles non protégées ont atteint le seuil de risque en cercosporiose et 1 parcelle en oïdium. La rouille et la ramulariose sont observées sans atteindre le seuil de risque.

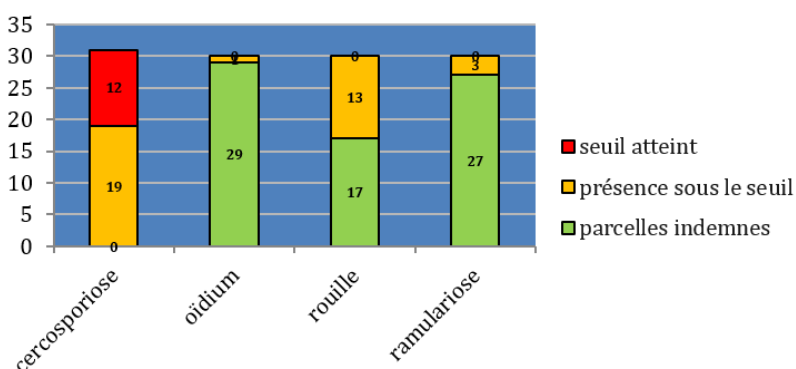
12 parcelles ont atteint le seuil de risque en cercosporiose pour une deuxième protection. La rouille, l'oïdium et la ramulariose sont observées sans atteindre le seuil de risque.



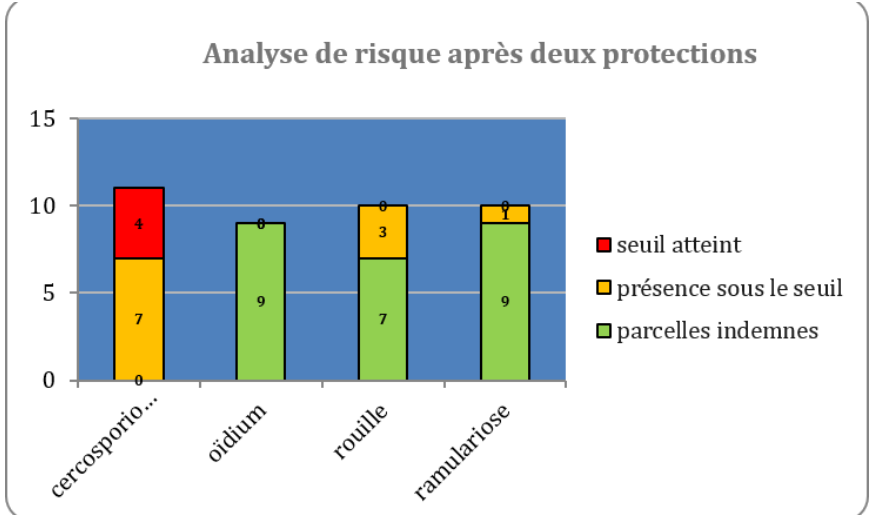
### Analyse de risque sans protection



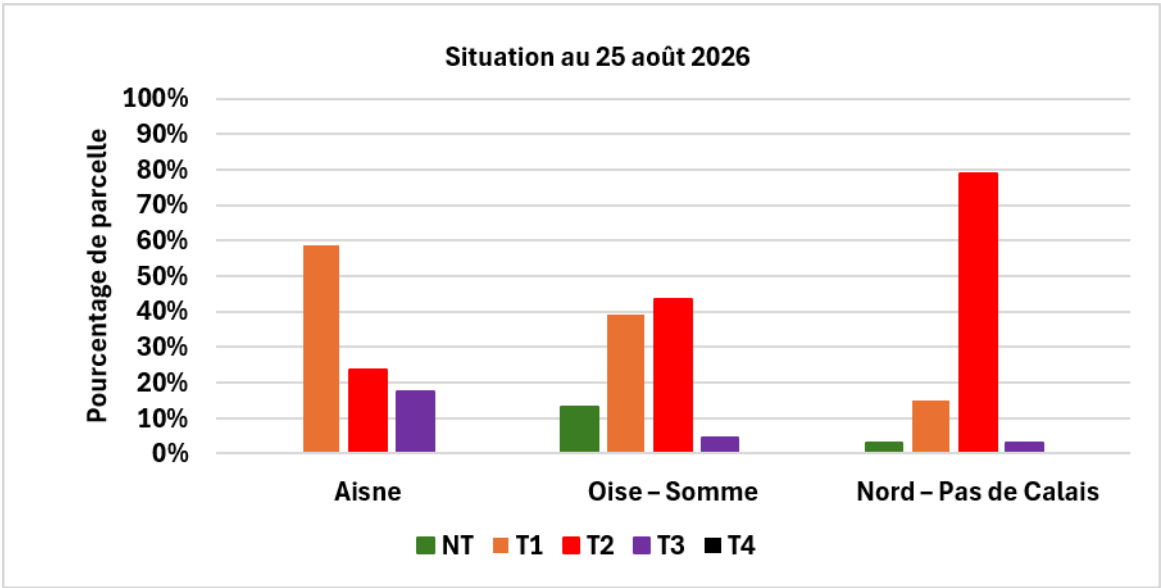
### Analyse de risque après une protection



4 parcelles atteignent le seuil de risque cercosporiose pour une troisième protection.



Répartition régionale du niveau de seuil atteint :



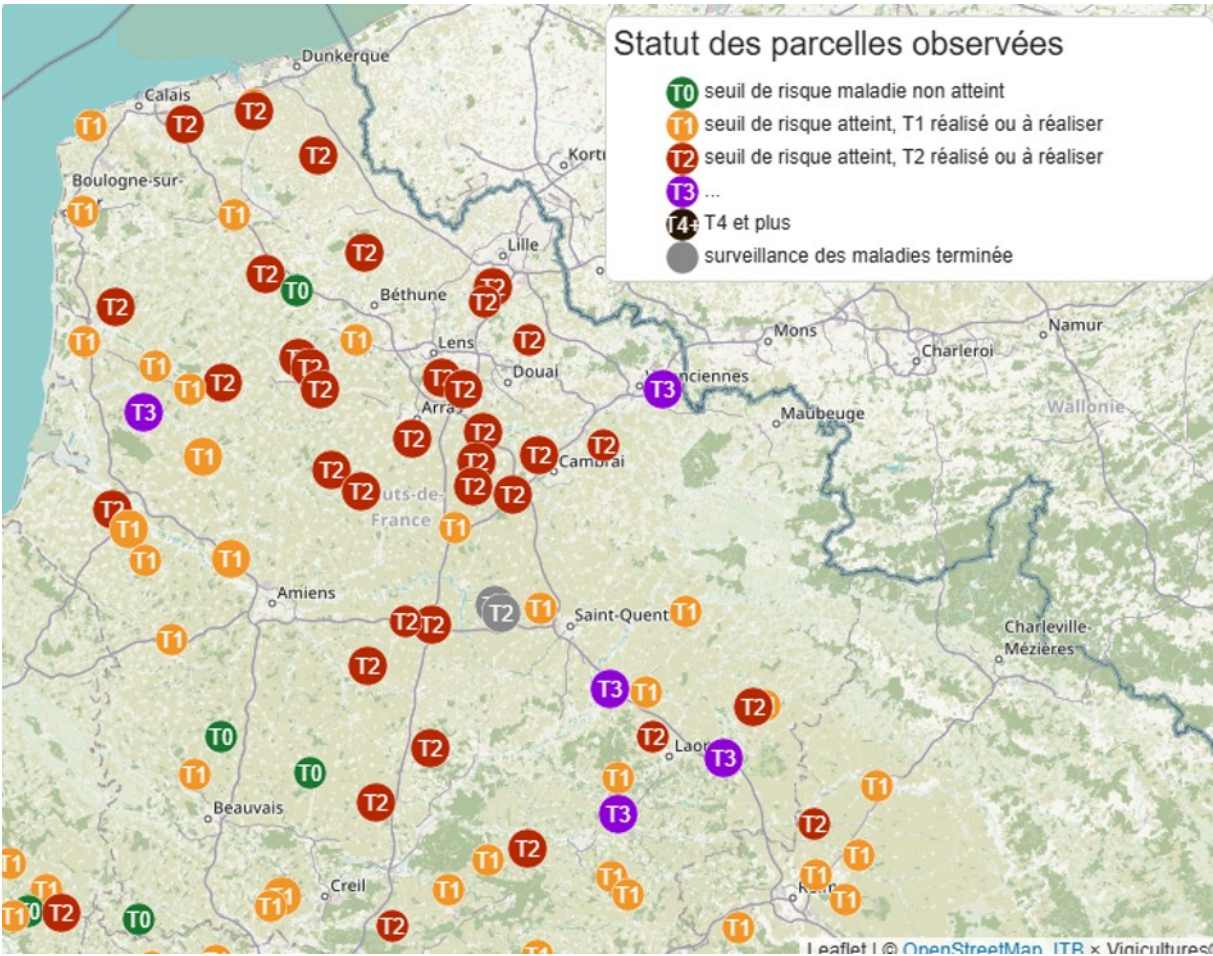
La baisse des températures et le retour des précipitations observés dans la région la semaine dernière ont été très favorables à l'évolution de la cercosporiose.

5% des parcelles de la région restent sans protection, 33% sont au T1, 55% au T2 et 7% au T3.



À ce jour, la situation des maladies foliaires est très différente d'une parcelle à l'autre, l'observation est indispensable avant toute prise de décision.

Pour rester informé de l'évolution des maladies, vous pouvez suivre l'OAD « Alerte Maladies », mis à disposition par l'ITB, lien : <https://alerte.itbfr.org/maladies/>



Bordure littorale : « bande côtière de 100 km »

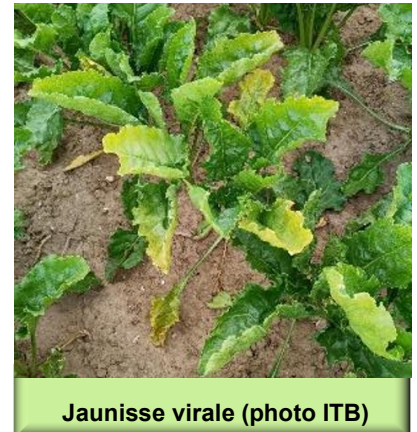
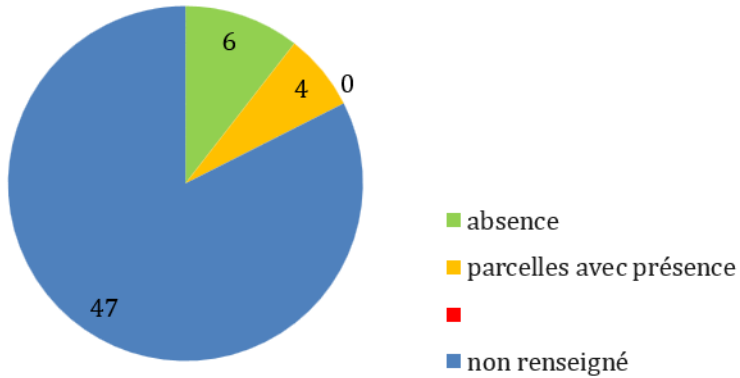
| Maladies                                       | Régions           | T1                         | T2        | T3-T4     |
|------------------------------------------------|-------------------|----------------------------|-----------|-----------|
| Début de la protection <b>avant</b> la mi-août |                   |                            |           |           |
| Oïdium                                         | toutes régions    | 15 %                       | 30 %      | 30 %      |
| Rouille                                        | toutes régions    | 15 %                       | 40 %      | 40 %      |
| Cercosporiose                                  | bordure littorale | 5 %                        | 20 %      | 25 %      |
|                                                | autres régions    | 1 <sup>ers</sup> symptômes | 20 %      | 25 %      |
| Ramulariose                                    | toutes régions    | 5 %                        | 20 %      | 25 %      |
| Début de la protection <b>après</b> la mi-août |                   |                            |           |           |
| Oïdium                                         |                   | 30 %                       | Pas de T2 | Pas de T3 |
| Rouille                                        |                   | 40 %                       | Pas de T2 | Pas de T3 |
| Cercosporiose                                  |                   | 20 %                       | 25 %      | Pas de T3 |
| Ramulariose                                    |                   | 20 %                       | 25 %      | Pas de T3 |

## Jaunisse



Les symptômes de jaunisse sont signalés sur 4 parcelles. Les surfaces touchées restent majoritairement faibles. **Aucune solution possible dès l'apparition des symptômes.**

Jaunisse - % de la surface parcellaire touchée



## Pégomyies



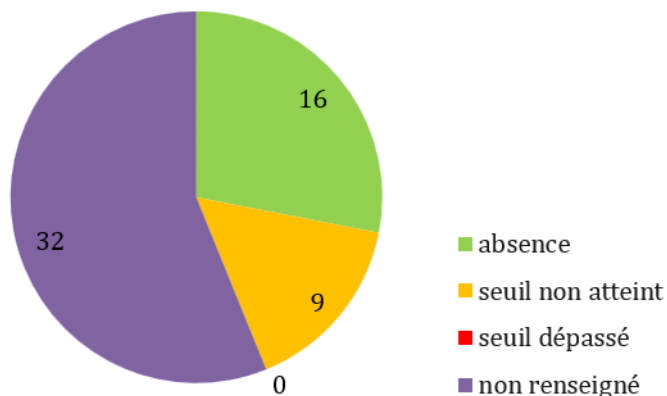
Les pégomyies sont signalées sur 2 parcelles sans atteindre le seuil indicatif de risque.



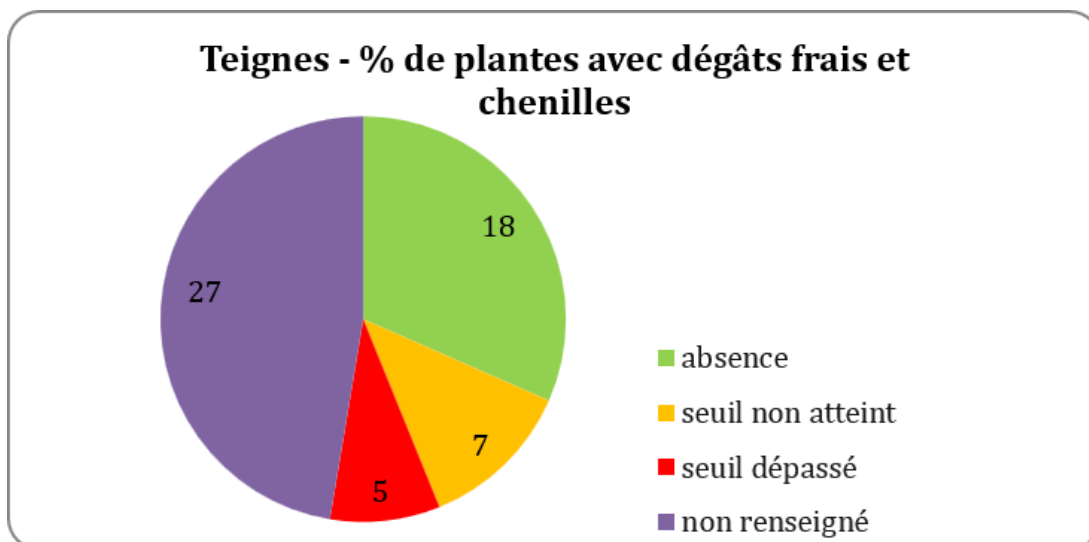
## Noctuelles défoliatrices



Noctuelles défoliatrices - % de plantes avec dégâts, chenilles et déjections fraîches (nb parcelles)



Les noctuelles défoliatrices sont signalées sur 9 parcelles sans atteindre le seuil indicatif de risque.



La présence de teignes est observée sur 12 parcelles, dont 5 (principalement dans l'Oise) atteignant le seuil indicatif de risque de 10 % de plantes touchées avec présence de chenilles ou de dégâts frais.



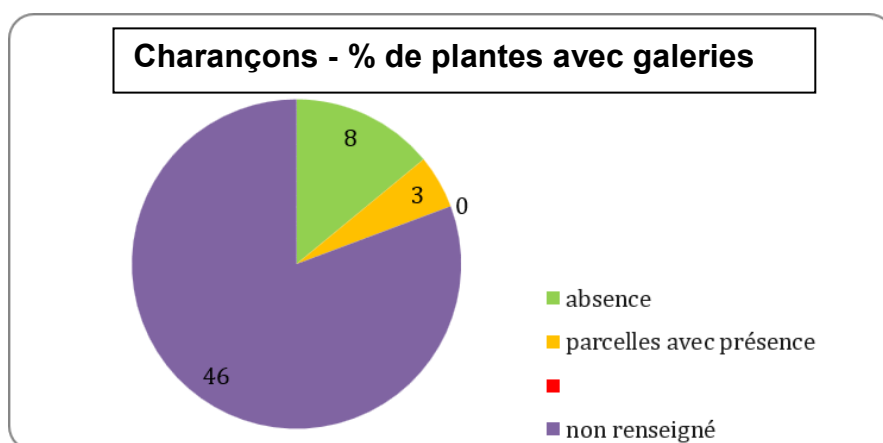
Dégâts de teignes  
(photo ITB)



Chenille de teigne  
(photo ITB)



Galeries de charançons  
(photo ITB)



La présence de galeries de charançons est signalée dans 3 parcelles. Les dégâts ne sont visibles qu'en sectionnant le collet des betteraves. A ce jour, il n'existe pas de méthode efficace de lutte contre le *Lixus juncii*.

# COLZA

## Stades:

Deux parcelles ont été renseignées cette semaine : Une dans la Somme au stade cotylédons, et une dans le Pas de Calais semée le 24 août.

## Semis :

Les périodes successives de canicule de juin à août, sans précipitations significatives dans certains secteurs, ont induit une forte sécheresse des sols, qui pénalise actuellement les semis de colza. Il faut saisir les rares fenêtres climatiques favorables pour semer dans des conditions acceptables. Les pluies attendues en fin de semaine sont un facteur favorable.

Le tableau ci-dessous indique les préconisations de semis en conditions de sols exceptionnellement secs :

| Etat du lit de semences | Présence ou non de fraîcheur dans le profil 0-30 cm                                                               | Cumul de précipitations conseillé pour le déclenchement du semis | Probabilité d'obtenir le seuil de cumul conseillé |
|-------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| Affiné                  | Présence de fraîcheur                                                                                             | 10                                                               | 70 à 90 % sur les 14 jours à venir                |
|                         | Sec                                                                                                               | 15                                                               |                                                   |
|                         | En sol sensible à la battance, reporter le semis après les pluies si des cumuls supérieurs à 30 mm sont probables |                                                                  |                                                   |
| Motteux                 | Présence de fraîcheur                                                                                             | 15                                                               |                                                   |
|                         | Sec                                                                                                               | 30                                                               |                                                   |

Source : Terres Inovia

Pour plus d'informations : <https://www.terresinovia.fr/fr/actualites/colza-reussir-limplantation-malgre-des-sols-exceptionnellement-secs>

Carte des probabilités de pluie à 7 jours : <https://aleapluie.modelia.org/>

## LIMACES: faible présence

### Evaluation du risque:

Pour évaluer au mieux le risque, il est vivement conseillé de positionner des pièges à limaces **dès maintenant** dans les parcelles où le colza sera semé. Pour cela, disposez 4 bâches de 0,25 m². Humidifiez-les, en ne mettant pas d'appâts (anti-limace). De préférence, disposez-les le soir et relevez-les le lendemain matin. Changez la position des bâches à chaque observation.

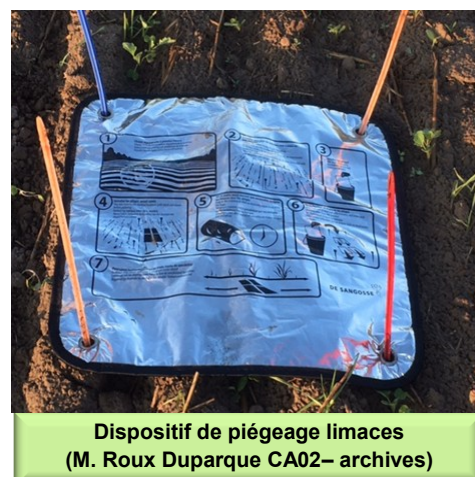
### Le risque est à évaluer en fonction :

#### • Des captures de limaces dans les pièges.

- ☞ Cette semaine, les captures du réseau BSV n'ont montré aucune capture. Des dégâts sont observés dans une parcelle sur 5% des plantes
- ☞ Les conditions très sèches des dernières semaines ne sont pas favorables au risque limace.

#### • De la dynamique du développement du colza : les attaques sont davantage problématiques à un stade jeune (levée-cotylédons) ou sur des colzas peu poussants (semis en mauvaises conditions, froid, phyto, repousses, pailles...).

#### • Des principaux facteurs agronomiques et niveau de risque à priori (cf. tableau ci-dessous).



| Facteurs agronomiques              | Risque      | Commentaires                                                            |
|------------------------------------|-------------|-------------------------------------------------------------------------|
| <b>Type de sol</b>                 |             |                                                                         |
| Sable                              | Moyen       |                                                                         |
| Limon                              | Elevé       |                                                                         |
| Argile                             | Très élevé  | Souvent plus motteux, moins compact et plus humide                      |
| <b>Gestion des résidus</b>         |             |                                                                         |
| Exportation des résidus de récolte | Faible      |                                                                         |
| Présence importante de résidus     | Très élevé  | Favorable à la multiplication (abri source de nourriture et d'humidité) |
| <b>Travail du sol</b>              |             |                                                                         |
| Labour                             | Faible      | Enfouissement des pontes                                                |
| Déchaumage                         | Très faible | Destruction des œufs par dessèchement                                   |
| Semis direct                       | Très élevé  | Souvent lié à la présence d'un mulch                                    |
| Roulage                            | Faible      | Réduction des interstices                                               |
| <b>Qualité des semis</b>           |             |                                                                         |
| Lit de semences pailleux           | Elevé       | Conserve l'humidité et permet l'alimentation des limaces                |
| Motteux                            | Elevé       | Abri pour les limaces                                                   |

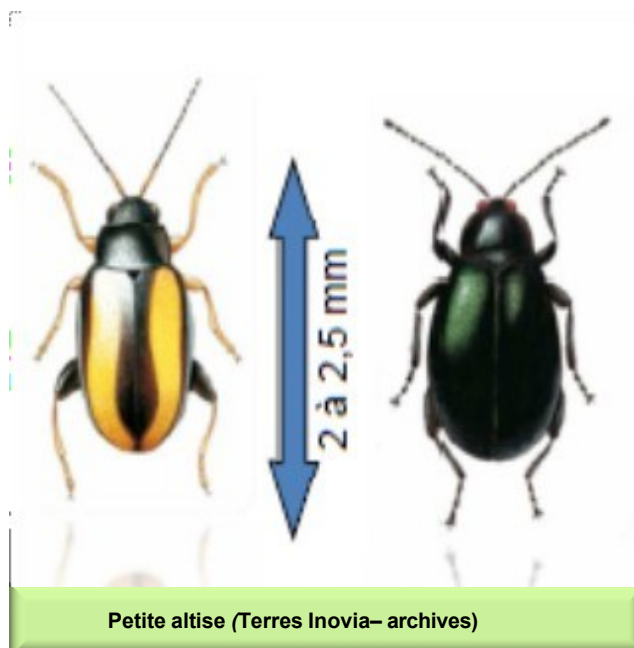
- **De la présence d'auxiliaire** : limiter les interventions chimiques au strict nécessaire afin de les préserver.

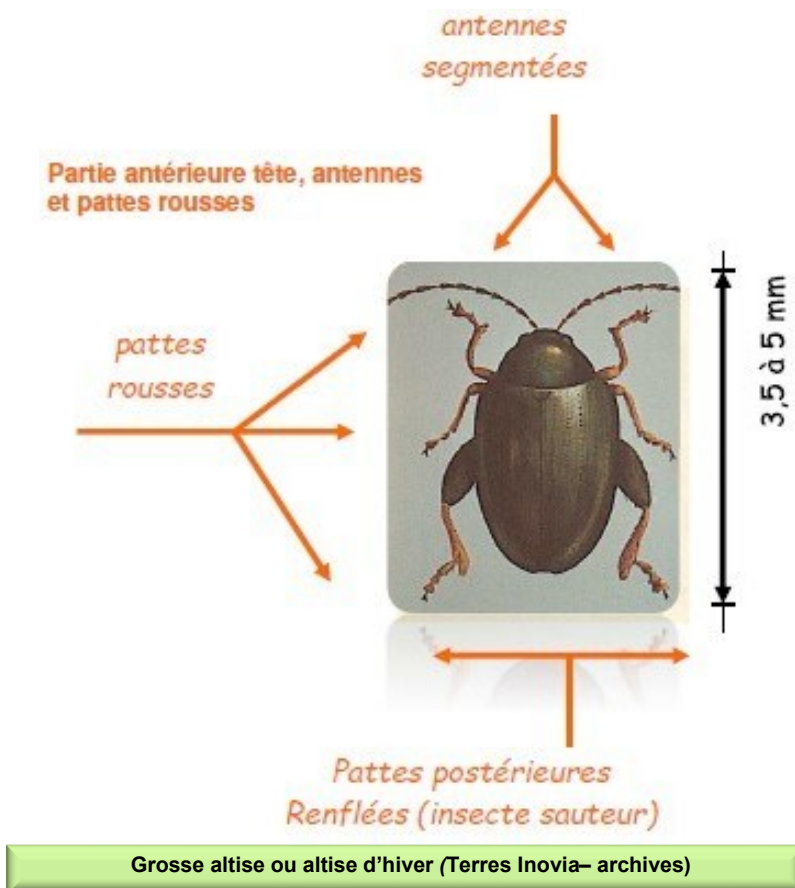
**Période de risque:** depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles du colza.

### ALTISES ADULTES: installer les cuvettes jaunes dès le semis.

On rencontre 2 types d'altises sur colza:

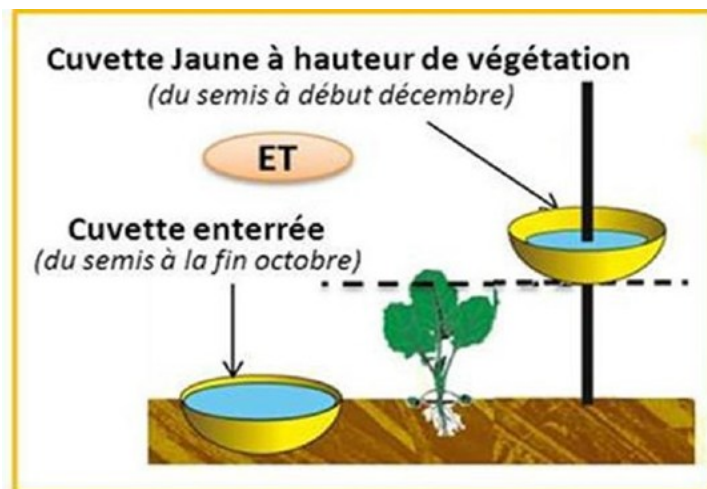
- **La grosse altise (altise d'hiver) de 3 à 5 mm** : Le vol de la grosse altise est généralement déclenché par une remontée des températures au-delà de 20°C. Les données du BSV depuis 2009 montrent un pic régional de vols habituellement compris entre le 15 et le 20 septembre pour la grosse altise.
- **La petite altise (altise des crucifères) de taille réduite (2 à 2,5 mm)** : Les vols de petites altises sont généralement plus précoces, avec une fréquence et une mobilité moindre, et souvent localisés en bordure de parcelle (risque plus élevé sur une parcelle jouxtant un ancien colza).





### Lorsque le colza sera semé, pensez à la cuvette jaune

- Disposez une cuvette enterrée dans le sol (pour capture de la grosse altise) ET une cuvette jaune qui suivra la hauteur de végétation (pour capture petite altise, tenthrède de la rave et charançon du bourgeon terminal principalement). Ces cuvettes doivent être disposées à environ 10 m de la bordure et dans la mesure du possible à proximité d'un ancien champ de colza.
- Remplissez les cuvettes avec environ 1 litre d'eau additionnée de quelques gouttes de mouillant (type liquide vaisselle, par exemple).
- Relevez vos cuvettes au minimum une fois par semaine. Renouveler l'eau régulièrement (conseil : mettez un bidon non coloré à proximité).



**Seuil Altises** : 80% des pieds avec morsures ET 25% de surface foliaire détruite\*

\* Plus que le seuil, la vitesse d'accumulation des dégâts et la vitesse de croissance de la culture sont les critères à prendre en considération, quasiment au jour le jour pour bien appréhender le risque

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Haute-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : Marie Levaast - Chambre d'Agriculture la Somme, M. Lheureux - Arvalis Institut du Végétal, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, N. Latre - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Hauts de France. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Betteraves : O. Ley, Y. Debeauvais, F. Courtaux - ITB, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer CropScience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermendole, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Ets Btz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Despreux, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Gonesse, IREO de Filzacourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de Fôles, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Mofflaines, Nord Négoci, NORIAP, PHYTEUROP, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Temovéo, Tereos, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unéal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vasekan, VIVESCIA, M. Collin, M. Derouère, Bertrand Coustenoble, Marc Delaport, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratsel, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme  
Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Haute-de-France et des Chambres d'Agriculture Haute-de-France

Avec la participation de :

Financé dans le cadre de la stratégie Ecophyto  
GOUVERNEMENT  
Ministère de l'Agriculture  
Ministère de l'Écologie



OFB  
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ



Terres  
Inovia

